

Préfecture des Côtes d'Armor

Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Vous trouverez en **annexe 6**, la lettre circulaire « TLPE – Actualisation des déclarations » et en **annexe 7**, la lettre circulaire « TLPE – Actualisation des déclarations » rectificative à celle du 13 novembre 2017.